

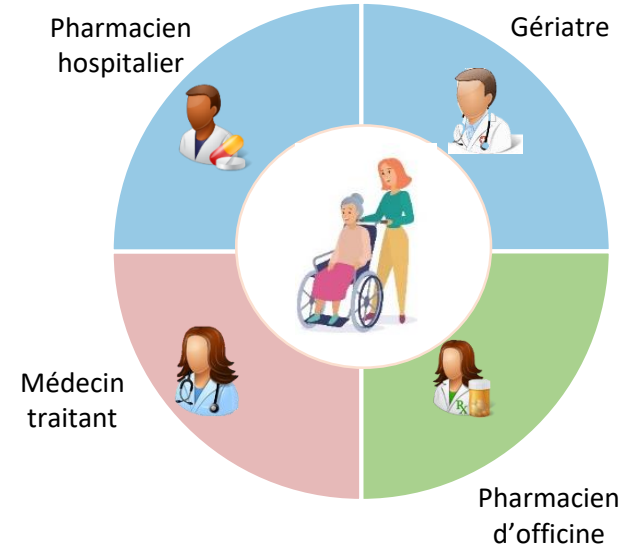
APPEL À CANDIDATURE RÉGIONAL - VILLE-HÔPITAL - GÉRIATRIE



OPTIMEDOC

Point d'étape
OMÉDIT/ARS/bimedoc/établissements

jeudi 5 janvier (15h30-17h00)



Porteurs du projet

ars-normandie-omedit@ars.sante.fr



l'Assurance
Maladie

Normandie



URPS
Pharmaciens
Normandie

- 1°) **Tableau de bord régional : données d'activité**
- 2°) **Evolutions de bimedoc**
- 3°) **Problématiques diverses rencontrées par les établissements**
- 4°) **Fichiers de facturation et rémunération des professionnels libéraux**
- 5°) **Financements 2023**
- 6°) **Mesure d'impact d'OPTIMEDOC (retour du CHU de Caen et du CHU de Rouen)**
- 7°) **Flyer d'information des patients/aidants**
- 8°) **Questionnaire de satisfaction des patients/aidants**

Tableau de bord régional : données d'activité

Au 03/01/23 , sur les 12 établissements:

- **Nombre total de patients ayant bénéficié d'un Plan Pharmaceutique Personnalisé : 596**

Etablissement	Parcours PPP (au 03/01/23)	File active prévisionnelle de patients/an (2022)
CH de la Risle	18	200
CH Public du Cotentin	19	100
CHU de Caen	162	416
CHU de Rouen	24	400
CHI Elbeuf Louviers	20	205
CH Aunay Bayeux	42	43
CH Avranches-Granville	74	246
CH Falaise	94	200
CH Mémorial-Saint Lô	47	200
Clinique de la Miséricorde	32	54
HL Yvetot	41	80
CH du Havre	18	12



Quels sont vos retours ?

Tableau récapitulatif des demandes prises en compte avec le stade de développement :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/16cfUfDIIUtd6AmvSbrzPh4jWnVqLKcyzGykqaFNt8Tk/edit?usp=sharing>

Réunion OMÉDIT/bimédoc/établissements volontaires le mercredi 08/02 de 14h30 à 15h30
→ ES volontaires : CHPC, CHAB, CHI Elbeuf-Louviers, CHU de Caen, CH Saint-Lô

Quels sont vos retours ?

Bimédoc :

- Expérience professionnels de ville retravaillée en 2023
- Travaillent avec Sillage pour une interopérabilité (mars 2023)

CHU de Caen :

- Listes MPI interfacées avec bimédoc (Laroche et STOPP/START) mais liste Laroche a été réactualisée en 2021 (liste REMEDIES). → CHU de Rouen se propose de travailler avec bimédoc pour le paramétrage de la nouvelle liste
- Problème au niveau de l'extraction des données pour l'étude d'impact → les 2 CHU vont revoir avec bimédoc la problématique

CH de Saint-Lô :

- Importance d'inclure des professionnels de ville utilisateurs de bimédoc dans le GT sur les évolutions de l'outil
 - → OMÉDIT va diffuser un appel à volontaires aux utilisateurs de bimédoc via la plateforme
 - Si des ES connaissent des professionnels de ville motivés pour participer au GT, n'hésitez pas à nous en informer

Quels sont vos retours ?

- CH Saint Lô : retour des médecins libéraux sur le rôle incontournable des IDE qui ne sont pas financés par OPTIMEDOC → **OMÉDIT se rapproche de l'Assurance maladie pour étudier une convention**
- CHPC:
 - peu de professionnels libéraux se connectent à bimédoc. Ne sont pas au courant du projet
 - Problème de communication
 - **OMÉDIT va proposer fin janvier un kit de communication aux ES (vidéos, flyers)**
 - **Communication de l'URML via newsletter**
- CH Saint-Lô : beaucoup de libéraux utilisent une adresse apicrypt
 - Les apicrypt V2 sont compatibles avec les MSSANTE mais le professionnel doit cocher qu'il accepte que son adresse soit référencée dans l'Annuaire Santé
 - **Thomas Dauvet (bimédoc) étudie la possibilité d'interroger l'annuaire des apicrypt V2 afin qu'elles puissent être intégrées dans bimédoc**

Rémunération des professionnels libéraux

- Rémunération par les 6 CPAM de Normandie des pharmaciens d'officine et des médecins généralistes, **début novembre 2022, pour les parcours clôturés**

Colonnes	Format des
NIR	13 caractères alphanumérique
DATE_NAISSANCE	AAAAMMJJ
RANG	[1;5]
SEXE	[1;2] 1: Masculin 2: Féminin
IDENTIFIANT_VERSEMENT	FINISS GEOGRAPHIQUE pour Pharmacie d'officine et médecin traitant ; NUMERO ASSURANCE MALADIE pour le médecin traitant ;
DATE_SOINS	JJ/MM/AAAA
CODE_FORFAIT	Voir tableau spécifique au code forfait

CODE_FORFAIT	Fonction
19HDF04A0	DAH
19HDF04D0	DAH
19HDF04B0	Médecin traitant
19HDF04E0	Médecin traitant
19HDF04C0	Pharmacien d'officine
19HDF04F0	Pharmacien d'officine

Importance de la complétude des données

Etablissement	File active prévisionnelle de patients/an (2023)
CH de la Risle	50
CH Public du Cotentin	100
CHU de Caen	413
CHU de Rouen	80
CHI Elbeuf Louviers	205
CH Aunay Bayeux	43
CH Avranches-Granville	130
CH Falaise	200
CH Mémorial-Saint Lô	200
Clinique de la Miséricorde	54
HL Yvetot	80
CH du Havre	12

Financements 2023

- Budget initial FIR alloué à OPTIMEDOC pour 2023 : 249 220 euros (compte tenu des avances de trésorerie réalisées en 2022)

~~Proposition de baisse à ce stade de 10% des forfaits ES (soit 198 euros au lieu de 220/patient) et libéraux (45 euros au lieu de 50/patient) → non nécessaire suite à la baisse de la file prévisionnelle du CH de Pont-Audemer~~

Financement de bimédoc TTC

Maintien du forfait initial

Etablissement	Montant délégué à l'ES pour l'activité PPP prévisionnelle Total versé à l'ES (200+20 en coordination)	file active 2022 prévisionnelle/an	Coût de Bimédoc pour x patients (HT)	Nombre de PPP réalisés au 26/12/2022 (extraction bimédoc)	Montant 2022 lié à activité réalisée au 26/12/22	File active prévisionnelle 2023	Coût bimédoc TTC 2023	Simulation n°1 (forfait ES à 220 euros/patient et forfait libéral : 50/patient)					Simulation n°2 (forfait libéraux et ES abaissés de 10% soit 198/patient pour ES et 45 euros pour les libéraux)				
								Montant théorique pour 2023	Montant effectif à verser ES pour 2023 (tient compte de l'activité réalisée en 2022)	Montant prévisionnel à verser aux libéraux en 2023	Montant total du projet (BIMEDOC + ES + libéraux) 2023	Montant à déléguer à l'ES (BIMEDOC +220/patient)	Montant théorique pour 2023 (198 euros/patient)	Montant effectif à verser pour 2023 (198/patient) (tient compte de l'activité réalisée en 2022)	Montant prévisionnel à verser aux libéraux en 2023 (forfait diminué de 10% soit 45 euros pour chaque professionnel)	Montant total du projet (BIMEDOC +ES + libéraux) 2023	Montant à déléguer à l'ES (BIMEDOC +176/patient)
CHU de Caen	91 520	416	7 000	162	35640	413	8400	90860	34 980	41300	84 680	43 380	81774	25 894	37170	71 464	34 294
CHU de Rouen	88 000	400	7 000	24	5280	80	6000	17600	-65 120	8000	-51 120	-59 120	15840	-66 880	7200	-53 680	-60 880
CHAG	54 120	246	7 000	74	16280	130	8400	28600	-9 240	13000	12 160	-840	25740	-12 100	11700	8 000	-3 700
CHAB	9 460	43	5000	42	9240	80	6000	17600	17 380	8000	31 380	23 380	15840	15 620	7200	28 820	21 620
CH Falaise	44 000	200	7 000	94	20680	100	6000	22000	-1 320	10000	14 680	4 680	19800	-3 520	9000	11 480	2 480
CH Yvetot	17 600	80	5 000	41	9020	50	6000	11000	2 420	5000	13 420	8 420	9900	1 320	4500	11 820	7 320
CH Pont Audemer	44 000	200	7 000	18	3960	50	6000	11000	-29 040	5000	-18 040	-23 040	9900	-30 140	4500	-19 640	-24 140
CHPC	22 000	100	5 000	19	4180	100	6000	22000	4 180	10000	20 180	10 180	19800	1 980	9000	16 980	7 980
CH Mémorial	44 000	200	7 000	47	10340	150	8400	33000	-660	15000	22 740	7 740	29700	-3 960	13500	17 940	4 440
CHI Elbeuf	45 100	205	7 000	20	4400	150	8400	33000	-7 700	15000	15 700	700	29700	-11 000	13500	10 900	-2 600
Clinique de la Miséricorde	11 880	54	5 000	32	7040	40	6000	8800	3 960	4000	13 960	9 960	7920	3 080	3600	12 680	9 080
GHH	2 640	12	5000	18	3960	20	6000	4400	5 720	2000	13 720	11 720	3960	5 280	1800	13 080	11 280
		2156	74 000				81 600				242 620					203 164	

3 ES ne recevront pas de crédits

(ils n'ont pas non plus à rembourser le trop perçu sur 2022. Cela sera réajusté par la suite)

Retour du CHU de Caen et CHU de Rouen

- **Dans un premier temps** : proposition des CHU que les ES volontaires transmettent les tableaux Excel d'activité 2022 afin qu'ils compilent et exploitent les données au niveau régional → les résultats régionaux pourraient ainsi être transmis à un Comité de suivi national
→ **fichiers 2022 à transmettre dès que les 2 CHU ont résolu la problématique d'extraction avec bimédoc**
- **Dans un second temps** : une étude plus « poussée » pour évaluer le lien ville-hôpital avec le suivi pourra être mise en œuvre et se baser sur des requêtes au niveau du SNDS (chaînage)

Projet Optimisation médicamenteuse dans le parcours de soins du sujet âgé

Alexandre Meurant, Pharmacien assistant, CHU de Caen

30/12/22

Objectif

- Principal :
 - Analyser l'impact sur les prescriptions médicamenteuses de l'inclusion des patients âgées dans le parcours de soins OPTIMEDOC

Méthode

- Les patients inclus ont plus de 75 ans et sont polymédiqués (+ de 5 traitements chroniques). Ils sont hospitalisés en gériatrie aigue ou ont bénéficié d'une hospitalisation de jour gériatrique. Les patients exclus sont ceux pour lesquels le médecin traitant ou le patient ont refusé cette intervention et les patients pour lesquels la validation des optimisations thérapeutiques n'a finalement pas pu avoir lieu.
- A l'aide du logiciel de pharmacie clinique BIMEDOC® nous avons extrait l'ensemble des données thérapeutiques et épidémiologiques des patients ayant été inclus dans ce parcours patient entre le 15/04/22 et le 26/12/22. Les données thérapeutiques avant et après l'optimisation thérapeutique ont été comparées à l'aide d'un test t de Student de comparaison des différences de moyennes.

Résultats

- **Quantitatifs:**

150 patients inclus en 8mois

39 en HDJ et 111 en court séjour gériatrique

65% des dossiers validés en RCP avec le médecin traitant

- **Epidémiologiques:**

Moyenne d'âge = 86ans

Ratio H/F = 0,74

Principaux antécédents : HTA, dyslipidémie, FA, DT2, dépression, chute

ADL = 4,3/6

MMSE= 21/30

Résultats : déprescriptions

	Avant OPTIMEDOC	Après OPTIMEDOC	Taux de variation	p value
A02BC Inhibiteurs de la pompe à protons	41	21	-49%	1,2E-05
AA Antivitamines K	6	0	-100%	0,014
B01AC Inhibiteur de l'agrégation plaquettaire (héparine exclu)	45	29	-36%	0,0001
C03 Diurétiques	46	34	-26%	0,002
N05 Psycholeptiques	70	50	-29%	0,001
BA Dérivés des benzodiazépines	26	13	-50%	0,001

Résultats : introductions

	Avant RCP	Après RCP	Taux de variation	p value
A06AD Laxatif osmotiques	30	41	37%	0,004
J07 Vaccins	0	90	NA	8,6256E-11

OPTIMEDOC

Une réévaluation et un suivi personnalisés de mon traitement médicamenteux



- En quoi cela consiste ?

Lors de mon séjour à l'hôpital, une équipe pluriprofessionnelle spécialisée (médecin gériatre, pharmacien hospitalier, infirmiers etc.) va réévaluer l'ensemble de mes médicaments, en collaboration avec mon médecin traitant, mon pharmacien d'officine de ville et tout autre professionnel de santé impliqué dans ma prise en charge.

- Qu'est-ce que la réévaluation médicamenteuse ?

Un médicament peut être justifié à un moment de la vie et ne plus l'être à un autre moment, pour de multiples raisons : survenue d'autres maladies, moins bonne tolérance ou bénéfice moindre que celui envisagé lors de la prescription initiale. Cette concertation pluriprofessionnelle peut aussi permettre d'identifier des médicaments dont vous pourriez bénéficier.

Réévaluer mes médicaments, c'est s'assurer qu'ils sont tous nécessaires, efficaces et diminuer le risque d'effets indésirables !

- Quels patients sont concernés ?

Les patients de + de 75 ans avec au moins 5 médicaments prescrits dont le médecin traitant est demandeur d'une réévaluation pluridisciplinaire du traitement médicamenteux.

- Comment prendre rendez-vous ?

Votre médecin traitant peut contacter une infirmière de gériatrie pour organiser une Hospitalisation De Jour ou bénéficier d'une Télé-Expertise au : 02.31.06.53.17

Lancement fin janvier sur les réseaux sociaux

1^{ère} vidéo pour le grand public (porte d'entrée pharmacien d'officine) :

<https://drive.google.com/file/d/11zBohIKZZrZCFeuB5WLBcS7brTCRPaI/view?usp=sharing>

OMÉDIT mettra à disposition un kit de communication (vidéos, visuels) que les ES , URML, URPS, Assurance Maladie pourront relayer

